

Vivre à # 311

GENTILLY

JANVIER / FÉVRIER 2026 • BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Très bonne année
2026

P. 16 DOSSIER

Renouvellement de la Convention territoriale globale

P. 21 MÉMOIRE

*Une route, un seul soleil,
l'héritage de Jean Lurçat*

SOMMAIRE

4-5 ► Retour en images

7-12 ► Actus

Plan de propreté : mises en œuvre

Séjours hiver pour les enfants et les jeunes

Cours oasis terminées dans les écoles Victor-Hugo

13 ► Nos quartiers

Un Noël animé dans toute la ville

14-15 ► Zoom sur

Gentilly, ville d'échange et de collaboration

16-20 ► Dossier

Renouvellement de la Convention territoriale globale

21 ► Mémoire

Une route, un seul soleil,
l'héritage de Jean Lurçat

22-23 ► Rencontre

Claire Moyse-Faurie, une histoire
partagée entre Gentilly et l'Océanie

24 ► Vie associative

25-27 ► Sortons !

28-29 ► Tribunes

31 ► Vie pratique



Week-end familial à Angers proposé par la Maison des familles.



Ancien panneau de jumelage entre Gentilly et Freiberg.



Agent du service propreté urbaine et manutention en action.

Photo de couverture : 8 rue Gabriel-Péri à Gentilly, avril 1990,
© Atelier Robert Doisneau



Retrouvez toute l'actualité sur le site
de la ville et sur les réseaux sociaux



ville-gentilly.fr



villedegentilly



Bulletin d'informations municipales

Janvier / Février 2026 – n°311

Email : communication@ville-gentilly.fr - Directeur de la publication : David Allais - Directrice de la communication : Thi-Minh Hoang-Georges - Rédactrice en chef : Clélie Louiset - Rédaction : Clélie Louiset, Frédéric Lepont - Secrétaire de rédaction : F. Lepont - Photos : Clélie Louiset, Nicolas Doat, Marième Thierry - Publicité : HSP 01 55 69 31 00 - Conception graphique : Mairie de Gentilly - Maquette : Pellicam+ - Impression : Grenier - 01 46 15 83 00 - Dépôt légal : Janvier/Février 2026 - Tirage : 11 000 exemplaires.



Fatah Aggoune
Maire de Gentilly

“ À Gentilly,
le choix
de l’humain. ”



Exposition Robert Doisneau, Gentilly à la Maison de la Photographie.

Un monde meilleur existe, il est dans celui-ci

L'année 2026 commence. Pour chacune et chacun d'entre nous, ce début d'année est d'abord une escale : un moment pour interroger le sens de nos choix et ce qui compte vraiment, alors que le rythme trépidant du quotidien nous fait parfois perdre de vue l'essentiel.

Ce temps est, bien sûr, l'occasion de vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Mais permettez-moi d'y ajouter un message d'espoir, puisé chez le poète Paul Éluard : « *Un monde meilleur existe, il est dans celui-ci* ». J'y vois une invitation à ne jamais renoncer au progrès social ni à la concorde, malgré les nuages qui s'accumulent.

Car l'année 2025 ne nous a rien épargnés. Ni le peuple palestinien martyrisé, ni celui d'Ukraine affrontant son cinquième hiver de guerre. Ni celles et ceux qui, fuyant la misère ou l'oppression, empruntent les chemins de l'exil. En France également, l'inquiétude grandit face à la montée de l'intolérance, du racisme et aux efforts toujours plus lourds exigés de nos concitoyens : des services publics affaiblis, des emplois précaires et des salaires stagnants, alors même que notre pays n'a jamais produit autant de richesses.

Pourtant, ce qui nous rattache au genre humain — et c'est une force que je rencontre chaque jour chez les Gentilliennes et les Gentilliens — c'est aussi notre capacité à ne pas nous résigner. C'est cette certitude que le bonheur n'est pas inaccessible et que les temps à venir peuvent être moins féroces.

C'est précisément ce que l'œuvre de Robert Doisneau nous donne à voir. La Maison de la Photographie expose actuellement des clichés inédits de cet immense artiste, où notre ville donne à voir toute l'énergie vitale qui la caractérise. Ce que l'artiste a su capter est un précieux message : c'est la dignité de cette ville populaire qui, malgré la rudesse de l'époque, a su se transformer pour qu'il y fasse bon vivre.

Notre commune est le fruit d'un siècle de progrès social : pour se loger, pour soigner, pour éduquer et offrir à chaque enfant l'accès à l'éducation, au sport et aux vacances. Ces conquêtes furent le fruit d'âpres luttes, celles menées par nos anciens malgré l'adversité. Elles sont notre culture commune, la richesse de cette ville. Le vœu que je forme pour 2026, aux côtés d'Éluard et de Doisneau, est que les Gentilliennes et les Gentilliens sachent trouver de nouveaux chemins pour prolonger ce « *choix de l'humain* », du vivre ensemble et de la combativité.

Je vous adresse à nouveau mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Fatah Aggoune

► RETOUR EN IMAGES





5

1. Féerie de Noël

Petits et grands ont vibré au rythme des fêtes de fin d'année du 22 au 24 décembre grâce au marché de Noël installé sur le parvis de la mairie.

2. Festival des solidarités

Cette année encore, la programmation du Festival des solidarités a été riche en rencontres humaines et culturelles.

3. Spectacles et ateliers

Les retraités ont été nombreux à fouler le parquet de la salle des fêtes lors des rencontres Tournesol fin novembre. L'occasion pour les différents ateliers de présenter leurs spectacles et créations.

4. Plantations participatives

Après les vacances d'automne, les élèves des écoles Victor-Hugo ont participé à la plantation de végétaux dans leur cour oasis avec le Service municipal des espaces verts.

5. Théâtre gustatif

La médiathèque a accueilli deux représentations du spectacle gourmand *Va t'faire cuire un bœuf !* Entre cuisine et histoires rocambolesques, les Gentilléen-nes se sont régalez.

6. Défense des droits des enfants

Samedi 29 novembre, la Maison de l'enfance a été animée par de nombreuses activités autour de l'environnement et de l'écologie, dans le cadre de la journée des droits de l'enfant.



6



+ DE PHOTOS
ville-gentilly.fr
ou sur nos réseaux



**CHOISISSEZ UN
MÉTIER QUI A
DU SENS**

**LES PAVEURS
DE MONTROUGE
RECRUTENT :**

- ▶ Ouvriers routiers
- ▶ Maçons VRD
- ▶ Conducteurs d'engins
- ▶ Géomètres-projeteurs

Postes à pourvoir à Villejuif, en CDI et contrat d'apprentissage.

Les Paveurs de Montrouge sont spécialisés dans les infrastructures de transport et les aménagements urbains. L'entreprise compte aujourd'hui 80 employés et fait partie du groupe VINCI.

Contactez-nous : villejuif@paveurs-de-montrouge.fr
01 43 90 11 70 • 25 rue de Verdun, 94800 Villejuif





Cadre de vie

Première fleur Villes et Villages Fleuris

En juin dernier, le jury régional du label Villes et Villages Fleuris a visité Gentilly qui avait postulé pour la labellisation. Du quartier Victor-Hugo au Chaperon vert, il a arpenté toute la ville, accompagné des équipes de la Direction de l'espace public et de l'écologie et des élus municipaux. Après l'été, le jury a délibéré et attribué à la Ville la première fleur de son label de qualité de vie ainsi que le prix Coup de cœur régional du jury. En effet, le rap-

port associé à ce prix recense diverses appréciations du jury qui « a été sensible à l'accueil qui lui a été réservé, en présence d'une équipe investie dans l'embellissement du cadre de vie de la commune. » Dans ce même rapport, il est mentionné qu'avec « l'objectif affiché de rendre à la nature plus d'1ha5 et de rechercher le beau partout où il était possible, le jury a apprécié la place prépondérante du végétal à travers un tissu urbain dense, aux portes de Paris. »

Il recommande par ailleurs à la ville de travailler « à la dimension pédagogique et sensibilisation de la démarche environnementale auprès de la population » et de favoriser la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts.

Le 24 novembre dernier, ces prix ont été remis à la Ville lors d'une cérémonie à la Région Île-de-France.

Cadre de vie

Plan de propreté : mises en œuvre

Lancé en mars dernier, le plan de propreté de la Ville poursuit sa mise en œuvre. Parmi les actions envisagées figurait le projet d'extension du service de nettoyage des rues de la ville. Après quelques mois d'études et de préparation, depuis décembre dernier, en plus du nettoyage du matin, le service est étendu à l'après-midi et au samedi. Selon les activités, les usages pratiqués et la fréquentation des différents quartiers de Gentilly, ces derniers voient désormais leurs rues nettoyées l'après-midi. Pour les quartiers Val de Bièvre et Centre-ville, deux interventions sont prévues chaque semaine, dont le samedi, jour de marché. Les autres quartiers en bénéficient une fois par semaine. En hiver, les horaires

d'intervention sont de 13h à 19h puis, le reste de l'année, l'intervention est prévue de 14h à 20h.

En complément de cette action, des abris bacs de tri arrivent bientôt dans les parcs et jardins municipaux. La première phase d'installation se déroulera en début d'année au parc Picasso et dans le complexe Maurice-Baquet avant de s'étendre aux autres squares et jardins. Ces abris bacs permettront la mise en œuvre du tri dans les espaces publics avec, selon les endroits, deux ou trois bacs distincts : les ordures ménagères, le recyclage et le verre. À terme, ces installations pourraient se substituer aux corbeilles existantes dans les parcs.



Inscription sur les listes électorales

**POUR VOTER
IL FAUT S'INSCRIRE**
sur les listes électorales



La date limite d'inscription sur les listes électorales a été fixée **au 4 février en ligne et au 6 février** auprès du Service formalités-population pour prendre part au scrutin des élections municipales prévues **les 15 et 22 mars 2026**.

Banquet des retraités

Le rendez-vous est donné **le 21 janvier** aux retraités pour leur banquet annuel. Les inscriptions sont ouvertes auprès du Service retraités du CCAS.

Cérémonie jeunes diplômés

La cérémonie des jeunes diplômés organisée par le Point information jeunesse (Pij) se déroulera **le 21 janvier**, sur inscription.

Recensement de la population

Des agents recenseurs passeront dans 8 % des foyers gentilléens **du 15 janvier au 21 février**. Ces derniers seront identifiables par une carte tricolore et auront pour mission d'informer les foyers, tirés au sort par l'INSEE sur la procédure de recensement. Il sera possible de remplir les informations demandées sur internet, grâce à une notice, ou sur un imprimé qui sera remis par les agents recenseurs. L'ensemble des informations recueillies est confidentiel et traité de manière anonyme.

➕ D'INFOS

Renseignements auprès du Service formalités-population
☎ 01 47 40 58 08

Culture

La gravure à l'honneur



Dès le 29 janvier, le Service culturel va accueillir la deuxième exposition de sa saison culturelle. Intitulée *Point d'encre, l'esprit d'atelier*, elle regroupe le travail d'une trentaine d'artistes et d'élèves de l'atelier de gravure Point d'encre du Cercle d'art. L'association gentilléenne propose différents cours, de la peinture à la sculpture en passant par la gravure grâce à son atelier situé dans les locaux de l'ancien collège Pierre-Curie.

L'exposition *Point d'encre, l'esprit d'atelier*, regroupera des tirages d'œuvres d'artistes, divers outils et encres utilisés dans le processus de création mais aussi une presse de gravure. Des portraits vidéos d'artistes

seront également visibles pendant la visite. Plusieurs temps forts sont prévus autour de cette exposition. Le premier se déroulera le jeudi 29 janvier avec un vernissage dès 18h. Puis, deux visites commentées en compagnie des artistes seront organisées le mardi 17 février à 18h30 et le samedi 21 février, à 11h. La date du 21 février sera suivie d'une visite de l'atelier gentilléen. De plus, deux ateliers seront proposés en lien avec l'exposition. Le premier sera un atelier de gravure sur Tetrapak, le samedi 14 février de 15h à 16h30. Et le second se tiendra le dernier jour de l'exposition, le samedi 14 mars, de 15h à 16h30, et initiera les participants au gaufrage.

Enfance & Jeunesse

Séjours hiver pour les enfants et les jeunes

Divers séjours sont proposés à la jeune génération de Gentilléen·nes au cours de l'hiver 2026. Pour les enfants de 6 à 11 ans, trois séjours sont organisés : Méaudre (Isère) du 22 au 28 février, Arêches-Beaufort (Savoie) du 22 au 28 février et du 1^{er} au 7 mars. Puis, deux séjours sont proposés pour les enfants de 9 à 11 ans à Châtel (Haute-Savoie) du 22 au 28 février et du 1^{er} au 7 mars. Les inscriptions pour ces voyages débiteront le 7 janvier. Les familles sont invitées à déposer la fiche d'inscription à l'accueil enfance-enseignement. Il sera également possible de remplir le dossier sanitaire de l'enfant inscrit sur place, en se munissant du carnet de santé ou des copies des vaccins de celui-ci.

Puis, les jeunes à partir du collège auront le choix entre deux séjours la semaine du 1^{er} au 7 mars, à Morzine ou à La Plagne en Savoie. Les inscriptions ont eu lieu jusqu'au 31 décembre auprès de la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers mais il est toujours possible d'être intégré aux listes d'attente pour être appelé en cas de désistement.

➕ D'INFOS

Accueil enfance/enseignement
☎ 01 47 40 58 09
Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers
☎ 01 47 40 58 23

Sport

Tournoi de ping-pong fluo



Cette année encore la Direction des sports organise un tournoi de ping-pong fluo, du 26 au 28 février en salle des fêtes. Chaque soirée sera dédiée à une tranche d'âge différente : les 10-13 ans le jeudi 26 février, à partir de 18h, les 14-17 ans le vendredi 27 février, à partir de 20h et les plus de 18 ans le samedi 28 février, à partir de 20h.

La participation au tournoi est soumise à une inscription à réaliser dès début février via le formulaire dédié sur le site ville-gentilly.fr, par mail à l'adresse sportsgroupe@ville-gentilly.fr et au début de l'événement s'il reste des places.

+ D'INFOS

Direction des sports
☎ 01 47 40 58 21

Enseignement

Inscriptions en maternelle

Les inscriptions en école maternelle pour la rentrée scolaire 2026/2027 auront lieu du 5 janvier au 6 mars. Pour les enfants de moins de trois ans, nés avant le 31 août 2024, une préinscription sera effectuée. Les demandes seront ensuite examinées en commission. L'accueil des tout-petits est dédié aux enfants éloignés de la culture scolaire.

+ D'INFOS

Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil enfance-enseignement.
☎ 01 47 40 58 09

Vie citoyenne
Vœux du maire

Le maire de Gentilly, Fatah Aggoune, présentera ses vœux à la population pour l'année 2026 le jeudi 8 janvier dès 18h30 au gymnase Maurice-Baquet. Il sera accompagné pour l'occasion des jeunes élu-es du Conseil municipal des enfants qui feront le bilan de leurs activités pour l'année 2025. Cet événement est ouvert à toutes et tous. Flashez le QR Code ci-contre pour informer de votre présence.



Centre informatique 94

Le magasin Centre informatique 94 a récemment ouvert au 11 rue du Docteur-Ténine. Il est spécialisé dans la réparation de smartphones, d'ordinateurs, de tablettes, d'écrans mais aussi la vente d'accessoires informatiques. La boutique propose également un service de photocopies, de relais colis ou de transferts d'argent à l'étranger. Ouverture du lundi au samedi de 10h à 20h.

+ D'INFOS

✉ centre94250@gmail.com
☎ 07 84 63 65 00

Éditions Quartier libre

La maison d'édition Quartier libre a installé son siège à Gentilly. Avec la publication de trois ouvrages à son actif, cette jeune maison d'édition a pour vocation de révéler de nouvelles plumes. Quartier libre publie des romans de l'intime avec des personnages auxquels les lecteurs s'attachent, ainsi que des ouvrages de littérature francophone contemporaine.

+ D'INFOS

🌐 www.editionsquartierlibre.com

Nouvel ouvrage
gentilléen

Le Gentilléen Florent Pasquier a publié un quatrième ouvrage aux éditions L'Harmattan. Intitulé *La quantique des cantiques : Transdisciplinarité, transpersonnel, transtechnologie, des sciences nouvelles qui redécouvrent le spirituel*, ce livre aborde ces sciences contemporaines, dont l'intérêt est en plein essor à l'échelle mondiale, à travers une vision laïque, holistique et complexe.

Fermeture du Métro 14

Dans le cadre de travaux de modernisation, la ligne 14 du métro sera intégralement fermée **le dimanche 8 février jusqu'à 14h.**

Éducation

Cours oasis terminées dans les écoles Victor-Hugo



Les Gentilléen-nes ont été invité-es à découvrir les cours oasis des écoles élémentaire et maternelle Victor-Hugo le 22 novembre dernier. À cette occasion, les différents enjeux liés à la création d'un tel espace ont été présentés aux visiteurs. Le premier concerne le processus de concertation avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE94). Ce projet a permis aux enfants de situer leur école dans un ensemble plus grand : la ville, mais aussi d'acquérir des connaissances tout en étant acteurs de la construction de leur espace de loisirs. Le deuxième enjeu était principalement environnemental : à présent les écoliers évoluent chaque jour au contact de la nature. Ils peuvent observer la germination des plantes ou encore la présence d'insectes.

Grâce à la perméabilité des sols, les cours maternelle et élémentaire sont praticables dès la fin des averses sans

risques. Elles permettent des opportunités pédagogiques supplémentaires avec des zones aménagées pour faire classe dehors, des espaces frais en cas de forte chaleur mais aussi un support d'apprentissage permanent pour les sciences, le sport ou encore l'art. Du côté des équipes municipales, l'entretien de ces cours s'apparente à l'entretien d'un jardin avec le soin aux plantes, la gestion des copeaux ou encore le respect des micro-habitats des insectes. Les derniers aménagements ont été réalisés les mercredis de novembre et décembre et pendant les vacances de fin d'année. Dans la poursuite des travaux engagés dans la cour, une rénovation thermique, programmée sur plusieurs années, a été entamée pendant les dernières vacances scolaires. La première phase consiste en la réfection des toitures terrasses avec la pose d'une isolation et la création de toitures végétales. Ces travaux sont prévus pour une durée minimale de deux mois.

La médiathèque

Les Nuits de la lecture

Les 23 et 24 janvier, La médiathèque va accueillir la 10^e édition des Nuits de la lecture qui a pour thématique cette année « *Villes et campagnes* ». Dans ce cadre, plusieurs temps forts ont été programmés. Le vendredi 23 janvier, l'ouvrage *Stationnaires* sera à l'honneur. À 18h, une visite commentée de l'exposition « *Banlieue, territoire-fiction* » dont les photographies sont extraites de *Stationnaires* est organisée au Lavoir Numérique. Puis, une rencontre avec son auteur, Philippe Vasset, se tiendra à La médiathèque à 18h45.

Le lendemain, samedi 24 janvier, six temps forts se succéderont à La médiathèque mais aussi à la bibliothèque du Chaperon vert : lectures en pyjamas, ateliers manuels pour adultes et enfants, spectacle conté, il y en aura pour tous les goûts.

+ D'INFOS

Renseignements et inscriptions auprès de La médiathèque
mediatheque.ville-gentilly.fr



Le Wifi est là

Les travaux d'installation du Wifi à La médiathèque, démarrés depuis plusieurs mois, se sont terminés en décembre. Déployé pour le confort des visiteurs, il est désormais accessible.

Économie

L'imprimerie Grenier, récompensée pour sa démarche RSE



© Grand-Orly Seine Bièvre

Mi-novembre, le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) a tenu ses Assises Économiques au cours desquelles le Prix des entreprises à impact a été organisé. Il a pour objectif de valoriser les entreprises du territoire qui s'engagent à mieux produire, mieux vivre ou mieux collaborer grâce à trois catégories : le prix de l'idée d'avenir – pour un projet d'entreprise, le prix de la jeune entreprise et le prix des très petites, petites et moyennes entreprises. Cette année, le prix d'honneur de la démarche responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a été remis à l'imprimerie Grenier, installée à Gentilly, dans le cadre du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables du GOSB. La démarche RSE d'une entreprise

s'observe grâce à sa contribution aux enjeux du développement durable et à sa volonté d'avoir un impact positif sur la société.

L'enquête réalisée par le GOSB révèle que l'imprimerie Grenier a démontré « une démarche exemplaire en matière de RSE avec notamment une politique d'achats responsables et plusieurs labels environnementaux ». De plus, elle a confirmé auprès du GOSB sa volonté de rendre son activité plus vertueuse grâce à son engagement dans le label territorial Empl'itude, pour également valoriser ses engagements sociétaux. La société de métallurgie S3M, installée à Gentilly depuis la fin de l'été, a elle-aussi démontré son intérêt pour le label territorial Empl'itude.

Urbanisme

Le Conseil territorial approuve le PLUi

Le 16 décembre dernier, le Conseil territorial a délibéré sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) après près de quatre ans de travail et de concertation. Ce dernier a été approuvé avec 85 voix pour, 9 voix contre et 4 abstentions. Le PLUi vient conforter et renforcer les ambitions urbaines de la Ville (sociales, écologiques et économiques) dont l'expression avait été amorcée dès la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de Gentilly en 2024. Il est un outil visant à répondre aux besoins des populations locales actuelles et futures ainsi qu'à l'attractivité du tissu économique de la ville. Les orientations adoptées dans le PLUi permettent à Gentilly de trouver sa juste place au sein d'un territoire qu'elle souhaite dynamique, productif, écologique et solidaire. Son entrée en vigueur est conditionnée à son versement sur le Géoportail de l'Urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr), prévu vers la mi-janvier.



Cadre de vie

Déchets alimentaires : nouvelles installations

Le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre va poursuivre l'installation de ses abris bacs pour les déchets alimentaires à Gentilly. En mars, le quartier du centre-ville a été équipé de ces bacs et les habitant·es intéressé·es ont reçu un kit de pré-collecte, composé d'un bio seau, de sacs pour déchets alimentaires, d'un plan d'implantation des abris bacs et de documents d'information sur le tri.

En début d'année, une vingtaine de nouveaux bacs seront installés dans les quartiers Victor-Hugo, Reine Blanche et Val de Bièvre. Puis, des éco-animateurs effectueront du porte à porte pour informer les Gentilléen·nes et leur fournir leur kit de pré-collecte.

Au deuxième semestre 2026, les autres quartiers de la ville – Chaperon vert, Plateau et Gabriel-Péri – seront équipés de ces bacs dont les déchets sont récoltés pour être transformés en biogaz et en digestat grâce au processus de méthanisation.



Cadre de vie

Agents de surveillance de la voie publique : acteurs de la tranquillité publique

Les agents de surveillance de la voie publique ont un rôle central dans la vie de la Ville. Acteurs de proximité, ils incarnent une fonction de proximité essentielle au service du bien-vivre ensemble à Gentilly.

Lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de juillet dernier, la Direction prévention et tranquillité publique (DPTP), anciennement Direction sécurité et qualité de vie urbaine, a présenté le Plan local de tranquillité publique, qui prévoit notamment un repositionnement des agents de proximité. Afin de permettre aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de consacrer davantage de temps au contact avec les habitants et les commerçants, la Ville a déployé un véhicule équipé de la lecture automatique des plaques d'immatriculation (Lapi).

Présence humaine

La DPTP réoriente son action en intégrant davantage la dimension sociale et en renforçant la présence humaine sur l'espace public. Ainsi, les missions des ASVP s'articulent autour de trois axes : une présence dissuasive et sécurisante, une médiation et un dialogue de proximité et enfin une participation à la tranquillité publique.

Complétée par les dispositifs de vidéoprotection et la voiture Lapi cette présence humaine sur le terrain permet de répondre aux enjeux de prévention, de sécurité et de tranquillité publique à Gentilly.

Actions au quotidien

Chaque jour, du lundi au samedi, les ASVP sont présents dans les quartiers, sur les marchés, aux abords des écoles et dans les lieux de vie pour contribuer

à la médiation sociale et à la prévention des incivilités. Grâce à leur écoute et un dialogue apaisé, ils désamorcent les tensions et parviennent à maintenir un climat apaisé dans l'espace public.

Ils participent également à des actions de sensibilisation et de prévention routière, entre autres avec les élèves des écoles élémentaires gentilléennes lors du permis piéton et vélo mais aussi pendant l'été à Gentilly.

Présents sur les marchés et lors des événements municipaux, les ASVP assurent la régulation de la circulation, le balisage des périmètres de sécurité ainsi que la prévention des incidents.

Répondre aux besoins

Les horaires d'intervention sont adaptés aux besoins du territoire pour répondre aux rythmes de vie des habitants et aux pics d'activité urbaine. Assermentés, les ASVP sont habilités à constater des infractions du Code de la route et du Code de la santé publique. Par ailleurs, l'étroite collaboration entre les ASVP, présents chaque jour au Centre de supervision urbaine (CSU), et les forces de l'ordre permet une transmission rapide et une coordination efficace lors d'incidents observés grâce à la vidéoprotection et la présence des agents sur le terrain.

Sylvaine, agente de surveillance de la voie publique à Gentilly

« Je suis agente de surveillance de la voie publique depuis 2019 à Gentilly. Avant cela, j'ai été médiatrice dans différentes villes. En intégrant le service ASVP, je peux utiliser mes connaissances en médiation tout en les alliant à de nouvelles compétences que j'ai acquises sur ce poste : la prévention, l'orientation et si besoin la verbalisation. Chaque jour, nous sommes répartis en binômes pour effectuer nos missions. Être deux nous permet d'intervenir en soutien à notre collègue en cas de besoin mais aussi de renforcer notre disponibilité pour les riverains.

Depuis mon arrivée, le service a évolué, en particulierité avec la mise en place de la voiture Lapi et la vidéoprotection. Ces changements nous permettent de diversifier nos missions, c'est enrichissant.

De plus, cela nous permet aussi d'être plus disponibles pour les habitants et les visiteurs. Nous pouvons les renseigner, les orienter mais aussi les aider s'ils sont en difficulté pour traverser la rue par exemple.

Bien entendu, nous conservons toujours notre mission de verbalisation mais, dès que c'est possible, nous rappelons aux usagers les services qui existent pour qu'ils ne soient pas verbalisés à l'avenir. »

Un Noël animé dans toute la ville

Tout au long du mois de décembre, la ville a été animée par de nombreuses animations sur la thématique de Noël grâce à l'intervention de plusieurs services municipaux.



Le 1^{er} décembre, les illuminations installées dans les sept quartiers de Gentilly se sont allumées pour la première fois de l'année. Leur présence a été complétée avec plus de 150 sapins verts et blancs répartis dans la ville et les espaces d'accueil des usagers. Ces derniers ont été décorés de boules et de nœuds rouges et dorés par le Service des espaces verts.

Décoration par tous

Devant le complexe Maurice-Baquet et sur le parvis de la mairie, deux traineaux fabriqués par les menuisiers municipaux ont été installés pour compléter les décorations existantes. Les artisans du bois ne se sont pas arrêtés à la création de traineaux. Ils ont également créé une boîte à lettres au Père Noël pour les enfants gentilléens, ainsi que des panneaux directionnels et des sapins pour décorer l'entrée de la résidence autonomie de la Bièvre.

Les Gentilléen-nes ont aussi pris part à la décoration de la ville. Deux temps de décoration des quartiers Gabriel-Péri et Victor-Hugo ont été organisés par la Maison des familles. Puis, les écoliers ont créé des décorations dans les accueils de loisirs avant de les accrocher aux sapins installés devant leurs écoles.

Sorties et animations familiales

Outre la décoration de la ville, des temps conviviaux ont également été organisés pour les familles. Parents et enfants ont

pu créer des décorations pour leurs intérieurs à La médiathèque et à la Maison des familles mais aussi participer à plusieurs temps festifs importants. Divers temps forts autour de Noël ont aussi été proposés aux retraités dans le cadre du programme Tournesol.

Du 17 au 24 décembre, des animations et des ambiances festives ont été proposées dans les quartiers avec un goûter, la présence du Père Noël, et notamment des spectacles au Chaperon vert et une distribution de cadeaux proposée par le Secours populaire à Gabriel-Péri.

La 2^e édition du marché de Noël de Gentilly s'est déroulée du 22 au 24 décembre, sur le parvis de la mairie. Au programme : spectacle pour enfant, rencontre avec le Père Noël, sculptures sur ballons, petit manège, présence d'artisans locaux et un concert de l'artiste val-de-marnais Merlot le 22 décembre.

La Maison des familles et le Service retraités du CCAS ont clôturé les festivités avec une boum de fin d'année pour la première et une soirée du nouvel an pour le second.



Gentilly, ville d'échange et de collaboration

Depuis 65 ans, la Ville de Gentilly entretient un lien particulier avec la Ville de Freiberg, en Allemagne, dans le cadre d'un jumelage. En 2002, le partenariat international de Gentilly s'est renforcé avec le début d'une action de coopération décentralisée avec la commune de Duguwolowila, au Mali.



Délégation gentillienne à Freiberg en 1962 avec Hélène Edeline, maire de Gentilly (deuxième en partant de la gauche).



Élèves freibergois et gentilliens devant la mairie de Gentilly lors d'un échange scolaire en 2024.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Charles Frérot, alors maire de Gentilly, a rapidement exprimé sa volonté pour la Ville de nouer un lien avec l'Allemagne. En octobre 1960, une délégation gentillienne se rend à Freiberg pour la signature d'un pacte d'amitié. Ce dernier sera ensuite ratifié en Conseil municipal le 8 novembre de la même année.

Très tôt des premiers camps de vacances franco-allemands sont organisés. En raison de la situation politique en République démocratique allemande (RDA), ce sont les Gentillien-nes qui font le déplacement. En 1962, Hélène Edeline, nouvellement maire de Gentilly, se rend sur place pour poursuivre le travail de collaboration engagé par son prédécesseur. Puis, six ans plus tard, ce sera au tour de son homologue allemand, Fritz Ullmann, de découvrir Gentilly pour la première fois.

Amitié devenue jumelage

Dans les années qui ont suivi, les échanges entre Gentilly et Freiberg se sont poursuivis : exposition d'artistes freibergois à Gentilly et inversement, échanges scolaires, théâtraux ou encore sportifs. Puis, en 2003, Yann Joubert, pour Gentilly, et Uta Rensch, pour Freiberg, signent en Allemagne une Convention de jumelage et de coopération qui exprimait « le désir mutuel des

deux collectivités de continuer d'amplifier les échanges ». Cette dernière introduisait également une coopération tripartite entre Gentilly, Freiberg et Duguwolowila, au Mali.

En effet, depuis 2002, la Ville de Gentilly mène des actions de coopération décentralisée pour le développement avec la commune rurale malienne de Duguwolowila, à l'initiative de jeunes de la ville. À travers cette coopération, Gentilly a contribué à créer un centre de santé communautaire à Kolobo inauguré en 2005 ainsi qu'à l'installation d'un sys-

tème photovoltaïque fourni par Freiberg en 2007.

Puis, dans les années qui ont suivi, un château d'eau, des bornes fontaines, des pompes à motricité humaine et des jardins maraîchers ont été créés à Duguwolowila avec le soutien de Gentilly. Des jeunes de Freiberg et de Gentilly ont également participé à la réhabilitation de l'école de la commune. Le lien sur place est réalisé grâce à l'accompagnement de l'association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement (Amscid), localisée à Bamako.



Délégations gentilliennes et freibergoises à Duguwolowila en 2009.

Lien perpétué

En 2010, Gentilly a célébré ses 50 ans d'amitié avec la Ville de Freiberg avec de nombreux temps forts dont des démonstrations sportives, un rallye cyclotouriste ralliant Gentilly à Freiberg, différents voyages et l'anniversaire de cet échange célébré officiellement le 10 octobre, à Gentilly. Après 65 ans d'existence, le lien entre Gentilly et Freiberg est entretenu par le Comité de jumelage de Gentilly qui œuvre chaque année à l'organisation d'événements. En 2024, les élèves des conservatoires des deux communes se sont mutuellement rendu visite pour partager la scène lors de concerts exceptionnels. Puis, ce fut au tour des collégiens du collège Rosa-Parks de participer à un échange. Pour les 60 ans de l'association de philatélie de Gentilly, deux collectionneurs freibergois ont fait le déplacement pour exposer en salle des fêtes. Au même moment, trois artistes

gentilléens exposaient leurs œuvres en Allemagne (voir article ci-contre).

Renouvellement en cours

Le lien avec Duguwolowila s'est lui aussi maintenu au fil des ans. En décembre 2024, dans la continuité du Festival des solidarités, une soirée a été organisée avec l'Amscid, la diaspora malienne de Gentilly et la commune de Duguwolowila en visioconférence. Pour l'occasion, l'anthropologue et directeur de recherche retraité du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) André Bourgeot avait été invité pour une présentation. La Convention de partenariat de la coopération décentralisée établie entre les deux parties est d'ailleurs en cours de renouvellement pour la période 2026-2029.

Comité de jumelage Invitation à l'assemblée générale

Le Comité de jumelage invite les habitants et les associations de la ville à donner leur avis sur les activités passées mais aussi à participer à la réflexion sur les échanges à venir dans tous les domaines – sportifs, culturels, scolaires – avec Freiberg et sur la manière de garder les contacts avec Duguwolowila, au Mali. L'amitié entre les villes ne pourra s'enrichir qu'avec la participation des habitant-es. Le Comité de jumelage attend donc les Gentilléens nombreux le 19 janvier 2026 à 19h salle Saint-Éloi, 7 rue Saint-Éloi, pour son assemblée générale.

Des artistes de Gentilly exposés à Freiberg



© Comité de jumelage

En octobre, deux artistes de Gentilly – Nelly Chauveheid Gaska et Daniel Lacomme – se sont rendus à Freiberg dans le cadre de la semaine de la culture et la fête de l'automne organisées dans la ville allemande. Ils étaient accompagnés de l'artiste Marielle Durand qui a publié le livre de dessins *En balade à Gentilly*. « Nous avons été invités à exposer nos œuvres dans le parcours "Chemin de l'art" proposé par la municipalité pour l'occasion », précise Nelly Chauveheid Gaska. Pendant cinq jours, les boutiques vacantes

de Freiberg se sont transformées en galeries éphémères pour exposer des artistes locaux et des communes jumelées.

« Nous avons été regroupés dans la même galerie, une ancienne boulangerie. Comme nous avons trois esthétiques différentes, nous avons pu nous amuser à mélanger nos œuvres dans l'espace qui nous était dédié », expose Daniel Lacomme. Pendant cinq jours, la galerie éphémère ouvrait ses portes chaque après-midi pour accueillir les visiteurs. « La première journée, nous avons compté plus de

600 entrées. Et plus du double sur les cinq jours cumulés », ajoute Nelly Chauveheid Gaska.

Certains sont même venus de loin pour rencontrer les artistes gentilléens comme l'explique Daniel Lacomme : « Des Berlinoises qui connaissaient déjà mon travail sont venues me rendre visite pendant cette semaine d'exposition. »

Les visites en accès libre ont été complétées par des ateliers proposés par les artistes. Une animation qui a fait sensation auprès du public allemand du fait de la diversité des pratiques proposées : collage, encre et peinture aux pigments et couteaux. Le nouveau maire de Freiberg Philipp Preissler, encore candidat au moment de l'exposition, a également participé à l'un des ateliers.

« Pour ma part, j'avais hâte de découvrir Freiberg. J'ai décalé une exposition en Bretagne pour participer à cet échange. Nous avons rencontré le fils d'un peintre local qui fait vivre le travail de son père dans une galerie à Freiberg. Il m'a d'ailleurs proposé de venir à Freiberg pour une résidence afin de poursuivre l'aventure entamée avec cette exposition », conclut Marielle Durand.



Renouvellement de la Convention territoriale globale



Fin 2025, la Ville de Gentilly a renouvelé la Convention territoriale globale établie en 2020 avec la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne pour la période 2025-2029. Elle propose un plan d'action, avec des objectifs partagés, autour de six axes de travail : la coordination globale de la convention, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'habitat et le cadre de vie et enfin l'animation de la vie sociale, l'insertion et l'accès aux droits. Construite autour de fiches actions, la Convention territoriale globale érige un cadre aux projets qui pourront être menés par la Ville et ses partenaires sur une période définie.

Une politique familiale cadrée

Pendant cinq ans, les politiques publiques accompagnées par la Caisse d'allocations familiales seront régies par la Convention territoriale globale 2025-2029.



la convention dans le cadre de l'application de l'article 17 de la loi pour le plein emploi. Ce dernier a attribué aux communes la compétence de coordination du service public de la petite enfance, liée aux besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leur famille à compter du 1^{er} janvier 2025. Les villes de plus de 10 000 habitants comme Gentilly ont notamment dû créer un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant. Les grands thèmes de ce schéma ont donc été intégrés à la Convention territoriale globale, renforçant la place de la petite enfance dans celle-ci.

Chaque axe de travail est composé de fiches actions permettant de répondre aux besoins des publics, dans la poursuite de ce qui a été entamé dans la précédente convention. Pour chacune d'entre elles, des objectifs opérationnels ont été listés avec des propositions de mise en œuvre. Par exemple, pour l'axe enfance et jeunesse, la cinquième action prévoit le renforcement du champ d'action de la ludothèque. Pour réaliser cet objectif, il est entre autres proposé de poursuivre l'ouverture de la ludothèque aux familles lors des samedis ludiques et les soirées jeux ponctuelles du vendredi.

Le Conseil municipal du 20 novembre a approuvé à l'unanimité la Convention territoriale globale (CTG) entre la Ville de Gentilly et la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne pour la période 2025-2029. Ce document vient en continuité d'une première convention appliquée entre 2020 et 2024.

La CTG traite l'ensemble des politiques publiques soutenues par la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne (Caf 94) sur le territoire. Avant, différents contrats thématiques étaient signés entre la Ville de Gentilly et la Caf 94 mais en 2018, la philosophie des partenariats entre l'organisme public et les collectivités a changé pour créer un nouveau cadre qu'est la CTG.

La Ville est le chef de file d'un plan d'action approuvé en commission par la Caf 94. Cependant, pendant toute la période

d'application de la convention, elle peut solliciter des associations ou d'autres structures partenaires qui pourront mener certaines actions.

Continuité politique

La Convention territoriale globale signée fin 2025 pose les grandes lignes de la manière dont la Ville va travailler avec la Caf 94 tout en consolidant ce qui a été engagé pendant la période 2020-2024. En effet, les axes de travail restent les mêmes avec pour l'un d'entre eux un renforcement des actions en raison de l'évolution de la législation. Les six axes arrêtés sont la coordination globale de la convention, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'habitat et le cadre de vie et enfin l'animation de la vie sociale, l'insertion et l'accès aux droits. L'axe concernant la petite enfance a désormais une place plus importante dans

Coordination globale

Le premier axe sur la coordination globale ne traite pas d'une thématique en particulier mais plus largement du lien qui est fait entre les services municipaux mobilisés au sein de la CTG et la Caf 94. Différents comités de pilotage seront organisés chaque année pour permettre de faire des bilans et des points d'étape sur les actions déjà menées, en cours ou à venir. Ils permettront également d'adapter la mise en œuvre de certaines actions grâce au soutien technique de la Caf 94 qui accompagne d'autres collectivités sur des thématiques semblables.

La jeune génération au cœur de la Convention

Avec 19 fiches actions, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont les trois thématiques majeures de la Convention territoriale globale.



De leur naissance à leur majorité, les enfants peuvent trouver un lieu d'accueil qui leur est dédié à Gentilly à travers les crèches, les accueils de loisirs ou encore le Point J. Dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG), des actions liées à chacun de ces lieux et aux différents publics ont été établies afin de poursuivre les initiatives déjà en place dans la Ville.

Des obligations pour la petite enfance

Parmi les six axes de la CTG, le second se concentre principalement sur la petite enfance, un élément central de la politique de la Ville, en particulier depuis l'entrée

en vigueur de l'article 17 de la loi pour le plein emploi qui désigne les villes et les intercommunalités comme les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant depuis 1^{er} janvier 2025.

Cette loi s'accompagne d'obligations légales pour ces collectivités telle que la création d'un service public de la petite enfance. Cette création est l'objet de la première fiche action de l'axe de la petite enfance de la CTG. Gentilly dispose déjà d'une crèche familiale municipale et d'un relais petite enfance ainsi que des crèches départementales et privées sur son territoire. L'objectif, à terme, serait de renforcer l'accompagnement déjà propo-

sé aux parents de jeunes enfants grâce à la création d'un guichet unique d'information autour de la petite enfance mais aussi en favorisant l'installation de structures au sein des quartiers.

Outre le service public de la petite enfance, d'autres actions sont évoquées dans la convention telles que la réflexion sur le devenir de la crèche Gabriel-Péri, fermée temporairement par le Département, le développement de l'offre collective existante ou encore l'amélioration de l'information en direction des familles.

Reconduction et poursuite

Un projet ambitieux, ralenti par la crise sanitaire et d'autres contraintes opérationnelles, a été de nouveau inscrit dans la CTG. Il s'agit du regroupement et/ou de l'extension du mode d'accueil de la crèche municipale familiale et du relais petite enfance. Bien que les modes d'accueil varient dans chacun de ces espaces, les deux structures se retrouvent fréquemment pour des activités communes à destination des bambins, de leur assistante maternelle et de leur famille. Une étude est donc prévue pour envisager le regroupement géographique de ces deux structures municipales tout en conservant leur identité propre.

Plus largement, de nombreuses actions déjà engagées lors de la CTG 2020-2024 vont se poursuivre comme la montée en compétences des professionnels de la petite enfance et l'organisation de temps de sensibilisations comme les Cafés des parents organisés en partenariat avec le Centre municipal de santé.

Enfance et jeunesse

Pour ce qui est de l'enfance et la jeunesse, l'ensemble des actions proposées dans la CTG sont pensées dans la continuité de celles déjà engagées par le passé. Ainsi, la dynamique éducative insufflée dans la Ville et renforcée par les parcours éducatifs, les veillées en famille, les portes ouvertes des accueils de loisirs et autres événements, sera poursuivie afin de proposer un accueil de qualité aux enfants et leur famille.

Afin de favoriser la participation et l'implication des familles, le Conseil périscolaire et la Commission de prévention des violences poursuivront leurs actions dans le

but de recueillir l'avis des familles et de continuer d'améliorer l'accueil des enfants. La formation des professionnels sera également maintenue afin de favoriser leur montée en compétence mais aussi de les accompagner dans la sensibilisation des enfants à certaines thématiques comme l'inclusion. Une formation autour du harcèlement a par exemple déjà été proposée aux animateurs de la Ville.

Séjours et vacances

La convention prévoit de maintenir les départs en mini-séjours et de développer le droit aux vacances pour tous déjà instauré à Gentilly pour l'enfance et la jeunesse. Concernant les adolescents, une logique de co-construction leur est proposée pour qu'ils soient acteurs de leurs vacances. De plus, le maintien des journées passerelles entre l'accueil de loisirs élémentaire et le Point J, ouvert aux jeunes à partir du collège, permettra de poursuivre la redynamisation de cette structure pensée pour les adolescents.



Soutenir les parents dans leur rôle

L'action de la Convention territoriale globale s'étend au-delà de l'accueil des enfants de tout âge. Son quatrième axe est dédié à la parentalité.

Bien que certaines actions des axes 2 et 3 de la Convention territoriale globale (CTG) touchent à la fois les enfants et leurs parents, un des axes de travail est intégralement dédié à la parentalité et au soutien des parents gentilléens.

Ce soutien s'exprime par le maintien de temps d'échanges et de rencontres entre parents. Pour les parents de jeunes enfants, des Cafés des parents sont organisés chaque année par la Direction de l'éducation et du temps de l'enfant, en partenariat avec le pôle prévention du Centre municipal de santé, afin d'aborder diverses thématiques comme les écrans, l'alimentation ou récemment les violences éducatives ordinaires.

La Maison des familles propose elle aussi des temps d'information et d'échanges autour de la parentalité avec la participation de partenaires extérieurs comme lors du petit déjeuner-conférence du 11 décembre dernier autour de la thématique « *Enfant roi, tyran, ou enfant ermite* » où l'association pour l'éducation au bonheur est intervenue.



Vacances en famille

Puis, pour renforcer les liens parents-enfants, les séjours familiaux seront maintenus, le temps d'un week-end ou d'une semaine. Ces temps de découverte sont aussi un moyen pour les parents gentilléens de ne plus être isolés et de

rencontrer d'autres personnes, d'échanger sur leur expérience. Plus largement, la convention accorde une place importante à la prévention en direction des parents, que ce soit sur l'usage d'internet, le handicap mais aussi les droits des enfants.

Se loger dans une habitation digne

Du fait de sa proximité avec Paris, Gentilly a consacré un axe à la question du logement et du cadre de vie au sein de la Convention territoriale globale.

Avec plus de 50 % des logements dans le parc social et une fragilité économique observée chez les locataires, la Ville a de nouveau inscrit un axe autour de l'habitat et le cadre de vie dans la Convention territoriale globale (CTG). L'une des actions concerne la question de la lutte contre l'habitat indigne avec le renouvellement de son opération programmée d'amélioration de l'habitat « copropriétés dégradées » (OPAH-CD) sur la ville. En partenariat avec le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et

la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne (Caf 94), la Ville va poursuivre son action d'information et d'accompagnement des publics dans le cadre de réhabilitations de copropriétés.

Encadrement des loyers

Puis, conformément aux dispositions de la loi Elan de 2018, la Ville renouvelle dans la CTG sa volonté de mettre en œuvre l'encadrement des loyers du parc privé à titre expérimental dans les années à venir. Ce projet a fait l'objet d'une délibération de principe prise en février 2019 mais pour

laquelle le ministère du Logement n'a pas encore donné son accord. Ce projet s'inscrit également dans le Manifeste de l'habitat dans tous ses états, co-construit avec les Gentilléen·nes en 2022. Enfin, les permanences d'information juridique et d'architecture vont se poursuivre avec l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 94) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE 94).

L'insertion et l'accès aux droits pour toutes et tous

La Convention territoriale globale établie entre le Ville de Gentilly et la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne compte un axe dédié à l'animation de la vie sociale, l'insertion de tous et l'accès aux droits.



En tant que ville monde, Gentilly accueille une population diversifiée. Dans le prolongement de son action engagée lors de la première Convention territoriale globale (CTG) 2020-2024, l'axe sur l'animation de la vie sociale, l'insertion et l'accès aux droits conserve sa place.

La première fiche action de cet axe porte sur l'amélioration de l'information sur les

droits et l'accompagnement des publics dans leur accès aux droits. Elle se décline autour de plusieurs objectifs déjà mis en place à Gentilly telles que la lutte contre l'isolement et la précarité, la communication autour des droits existants ou encore l'organisation par le Cyberespace d'ateliers numériques dans les quartiers prioritaires de la ville.

À cette fiche s'ajoutent trois autres fiches

qui abordent le renforcement du travail de la Maison des familles dont le projet social a été renouvelé en fin d'année, mais aussi l'organisation d'actions fortes pour lutter contre les discriminations comme le programme d'Avril bleu ou des rencontres intergénérationnelles ainsi que l'orientation et l'accès aux soins.

Cette dernière partie est alimentée par de nombreux dispositifs existants tels que l'action du pôle prévention santé du Centre municipal de santé (CMS), la mutuelle communale, le guide de la santé mentale créé par le CMS ou encore l'édition d'un guide d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Plusieurs services municipaux interviennent dans la mise en œuvre des actions liées à cet axe : la Direction de l'éducation et du temps de l'enfant, celle de la jeunesse et de la vie des quartiers, le Centre communal d'action sociale, ou encore La médiathèque. Parmi ces services, certains disposent de structures spécifiques agissant au plus proche du public gentilléen tels que la Maison des familles ou le Cyberespace.

Une route, un seul soleil, l'héritage de Jean Lurçat

Depuis la rentrée, la maison-atelier de Jean Lurçat, située à Paris, est ouverte aux visiteurs. En 1957, la Ville a fait l'acquisition d'une tapisserie de l'artiste pour habiller sa salle de mariage, une œuvre engagée à l'histoire riche.



En 1959, le *Bulletin municipal de Gentilly* publie un article titré « *Heureuses transformations à la Mairie : La Salle des Fêtes rénovée, La nouvelle Salle des Mariages, Le Centre Administratif* ». Dans ce dernier, deux paragraphes sont dédiés à la salle des mariages de la mairie. La description de celle-ci est clôturée par la phrase suivante : « *Ces aménagements sont encore rehaussés par une magnifique tapisserie d'Aubusson signée Lurçat où est inscrite la devise "Une route, un seul soleil" qui exprime bien la pensée des couples qui vont s'unir.* » Une photographie montrant la tapisserie complète ce paragraphe.

Résistance et création

Depuis l'entre-deux-guerre, Jean Lurçat est un artiste en vogue qui expose dans le monde entier, de New-York à Moscou. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il participe au mouvement de résistance et rejoint le Parti communiste français. C'est à cette période qu'il peint *Une route, un seul soleil* sur un carton en vue d'un futur tissage.

En effet, le peintre Jean Lurçat s'est illustré dans différents domaines comme la réalisation de fresques, de vitraux, de céramiques et en tant que peintre cartonnier de tapisserie. Il peignait sur des cartons des tapisseries qui, par la suite, étaient tissées.

Une grande partie de ses tapisseries

ont été exécutées à Aubusson, dans la Creuse, dont les quatre éditions de *Une route, un seul soleil*. Les premières ont été réalisées à l'atelier Goubely en 1943. Puis, deux autres, dont celle achetée par Gentilly, datent de 1954 et sont l'œuvre de l'atelier Pinton.

Œuvre engagée

Selon les écrits de Simone Lurçat, sa seconde épouse, le dessin de la tapisserie a été composé au moment du siège de Stalingrad entre juillet 1942 et février 1943. De plus, les initiales des antifascistes notoires sont dissimulées. Toujours selon Simone Lurçat, son nom et le texte qui est inscrit en son cœur auraient été inspirés par le poète Tristan Tzara. En 1944, il a édité un poème du même nom dans une plaquette poétique clandestine, tirée à très peu d'exemplaires à Toulouse. Jean Lurçat a d'ailleurs marqué son engagement dans le titre de l'œuvre par un message caché que les observateurs avisés devineront peut-être.

La Ville de Gentilly a acheté *Une route, un seul soleil* en 1957. Cette dernière a été proposée à Charles Frérot le 31 mai, parmi une sélection de six tapisseries, toutes réalisées par Jean Lurçat. Acquise au prix de 519 000 francs, après une remise de 20 %, elle a été achetée en vue de son installation dans la salle des mariages

comme le précise le procès-verbal de réception définitive de fournitures, de mobilier ou de matériel édité le 26 juin 1957, signé par Charles Frérot.

Découvrir l'artiste

Aujourd'hui, cette tapisserie est toujours visible dans la salle des mariages de la mairie et fait partie du catalogue du Fonds municipal d'art contemporain. L'attachement de Gentilly à Jean Lurçat s'est confirmé au fil des années avec l'attribution de son nom à l'école maternelle située dans le quartier du Chaperon vert. Le travail de cet artiste engagé est remis sur le devant de la scène depuis un an grâce à l'ouverture au public de sa maison-atelier située dans le 14^e arrondissement de Paris. Cette dernière a été construite par son frère, l'architecte André Lurçat. Elle a été le lieu de résidence de Simone Lurçat jusqu'à sa mort. La bâtisse a ensuite été léguée à l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France – ainsi que les collections et le fonds d'archives de l'artiste – ce qui explique sa récente ouverture.



Image extraite du *Bulletin municipal de Gentilly* de janvier 1959.

SOURCES

- Archives municipales de Gentilly
- Centre d'archives et de documentation Lurçat
- Jean Lurçat, Wikipédia, www.fr.wikipedia.org, consulté le 03/12/2025



SA BIO

ANNÉES 1970

Emménagement à Gentilly

1976

Premier voyage en Nouvelle-Calédonie

1980

Thèse de linguistique sur le drehu, langue de Lifou, îles Loyauté

1986

Réalisation de son premier dictionnaire, du xârâcùu au français

2015

Attribution de la médaille du CNRS et nomination en tant que chevalier des Arts et des Lettres

2021

Deviens membre du LATTICE, laboratoire d'enseignement et de recherche (CNRS – ENS)

MAI 2025

Obtention de la médaille de chevalier de l'Ordre national du Mérite

Claire Moyse-Faurie

UNE HISTOIRE PARTAGÉE ENTRE GENTILLY ET L'OcéANIE



En mai dernier Claire Moyse-Faurie a reçu la médaille de chevalier de l'ordre national du Mérite pour ses 45 ans de carrière comme linguiste spécialisée dans les langues océaniques.

Claire Moyse-Faurie arpente les rues de Gentilly depuis sa plus tendre enfance. Sa grand-mère habitait une maison datant de 1911 située au Plateau. « *Chaque dimanche nous venions à Gentilly faire les commissions pour ma grand-mère avec mon père. Depuis les années 1970, je vis dans cette maison qui m'a vue grandir* », étaye la Gentillienne. Bien qu'elle soit attachée à Gentilly, la vie de Claire Moyse-Faurie a longtemps été partagée entre le Val-de-Marne et les îles d'Océanie. Après des premières années d'étude de philosophie, elle rencontre Jean-Claude et Françoise Rivierre, deux grands linguistes français qui l'ont pris sous leur aile et l'ont inscrite en études de linguistique.

« *Jean-Claude et Françoise Rivierre étudiaient les langues océaniques. Comme j'aimais voyager et que leur métier m'intéressait, j'ai été envoyée en mission en Nouvelle-Calédonie pour la première fois en 1976. Là-bas, j'ai rencontré les Kanaks, le peuple autochtone de Nouvelle-Calédonie* », développe la linguiste.

Découverte et fierté

À chacun de ses voyages, les locaux étaient surpris de voir une femme blanche s'intéresser à leur culture. Mais au fil du temps, Claire Moyse-Faurie a su gagner leur confiance et réaliser avec eux des dictionnaires, des grammaires, des recueils de littérature orale dans

différentes langues kanak de la Grande Terre (xârâcùù, xârâgurè, haméa) et des îles Loyauté (drehu, fagauvea).

Après la Nouvelle-Calédonie, la linguiste s'est rendue à Futuna puis à Wallis pour travailler sur les langues locales : le futunien et le wallisien.

« *À chacun de mes voyages, j'ai été particulièrement touchée par la fierté qui se lisait sur le visage des hommes et des femmes que je rencontrais lorsque je leur affirmais que leur parlé était une langue à part entière qui méritait d'être étudiée et enseignée* », expose Claire Moyse-Faurie. Depuis ces premiers voyages, plusieurs langues océaniques ont été intégrées à la liste des langues vivantes régionales proposées en option au baccalauréat. De plus, la linguiste travaille avec les académies et associations culturelles locales à la création de livrets d'apprentissage des langues pour différents niveaux d'études. Outre la description des langues, elle est très investie dans des études comparatives et typologiques, en lien avec des linguistes de tous les pays.

C'est sans doute pour tout ce travail réalisé depuis 45 ans qu'elle a reçu la médaille de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Retours en France

Bien que ses enfants l'aient parfois accompagnée dans ses différents voyages, la vie familiale de Claire Moyse-Faurie

était établie à Gentilly. Ses enfants ont fréquenté la crèche du Chaperon vert et le groupe scolaire Lamartine avant de poursuivre leurs études hors de Gentilly. Aujourd'hui encore, la linguiste garde des liens avec l'école puisqu'elle est bénévole au sein de l'association Les enfants d'Alphonse qui propose de l'aide aux devoirs aux enfants de l'école Lamartine en difficulté. Elle pratique également le tennis chaque semaine au complexe Maurice-Baquet, participe au Café des Sciences, à Gentil'îlot vert/Agiv.

« *J'ai été témoin de nombreux changements à Gentilly, de la construction du périphérique à la création de la cité du Chaperon vert. Désormais, je partage mon attachement pour la ville avec les nombreuses personnes qui viennent me rendre visite dans ce que j'aime appeler ma maison monde* », se réjouit Claire Moyse-Faurie. Elle se rappelle entre autres d'une visite surprise datant de 2018. Elle rentrait d'une visite de musée avec son petit-fils lorsqu'elle a retrouvé quatre jeunes assis devant son portail. « *Il est de coutume chez les Kanaks de se rendre chez des amis sans les prévenir. Je les ai donc accueillis avec joie le temps de leur séjour* », se remémore la Gentillienne. Grâce à cette « *maison monde* », Claire Moyse-Faurie crée une rencontre entre ses deux demeures de cœur : l'Océanie et Gentilly.

“ Je suis très heureuse d'avoir pu travailler en Océanie et d'avoir obtenu la confiance des Kanaks, des Futuniens et des Wallisiens. ”

Gentillamap

Consommer des produits locaux et de qualité

L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) Gentillamap a été créée en 2009 à l'initiative de citoyens qui souhaitent consommer autrement. Grâce à des contrats signés avec des producteurs locaux, l'association favorise une agriculture paysanne, durable et de proximité. Elle permet à ses adhérents d'acheter des produits de qualité à un prix équitable.

Ils ont la possibilité de souscrire à un ou plusieurs contrats pour récupérer périodiquement des légumes, des fruits, du pain, des produits laitiers, des produits issus de volailles, des fleurs ou encore des bières. Il est aussi demandé aux adhérents de s'investir dans la vie de l'association en participant à des distributions organisées le mardi entre 18h30 et 19h30.

+ D'INFOS

🌐 www.gentillamap.wixsite.com/gentillamap94

✉ gentillamap@gmail.com

La Mine et Les Cigales

Café associatif autour de l'économie sociale et solidaire

La ressourcerie La Mine accueillera l'antenne francilienne de l'association Les Cigales le jeudi 29 janvier à 18h30 à l'occasion d'un café associatif. L'objectif de cette rencontre est de présenter le fonctionnement d'un Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) en vue de la création d'un club à Gentilly. Les

Cigales sont des collectifs d'habitants qui s'appuient sur une épargne mise en commun et la réunion de leurs compétences pour soutenir des initiatives d'économie sociale et solidaire. Le Val-de-Marne regorge de projets qui peuvent être financés grâce à une Cigales.

+ D'INFOS

Les Cigales

✉ coordination@cigales-idf-asso.fr

La ruche éducative

Un miel gentilléen médaille d'or



Le 25 novembre dernier, le palmarès du 24^e concours des Miels d'Île-de-France et du 8^e concours des Miels de la Métropole du Grand Paris a été révélé. Parmi les produits récompensés, le miel d'été liquide, toutes fleurs, de l'association gentilléenne La ruche éducative a obtenu une médaille d'or parmi un panel de 242 échantillons.

Franck Patte, président de l'association, se dit honoré et fier de recevoir ce prix : « J'ai déjà eu des médailles mais c'est la première en or ». Pendant le marché de Noël de Gentilly, l'apiculteur a proposé à la vente le miel récompensé.

Les Clowns de Gentilly en Foliz

Bourse aux jouets du 7 décembre

Dimanche 7 décembre, l'association Les Clowns de Gentilly en Foliz a organisé une bourse aux jouets. Active depuis 2007 à Gentilly, cette association bénévole œuvre tout au long de l'année pour apporter soutien et réconfort aux enfants hospitalisés, ainsi qu'aux personnes les plus démunies et vulnérables.

Placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité, cette bourse aux jouets a permis aux familles de donner une seconde vie aux jouets tout en favorisant de beaux moments d'échange entre habitants. Une initiative qui a rassemblé petits et grands autour d'une même cause.

Les bénéfices récoltés grâce à cet événement permettront à l'association d'acheter des jouets neufs et de financer des animations dans les centres hospitaliers d'Île-de-France. Un geste simple, mais qui contribuera à offrir des instants de joie aux enfants qui en ont le plus besoin. L'association Les Clowns de Gentilly en Foliz remercie chaleureusement tous les participants, bénévoles et habitants pour leur présence et leur soutien.



Concert du Nouvel An

JANVIER

JUSQU'AU 17

Exposition

« L'Artothèque :
artistes en création »

📍 Service culturel

JUSQU'AU 30

Quartiers

Collecte des sapins de Noël

📍 Points de collecte
sur www.ville-gentilly.fr

À PARTIR DU 5

Enfance

Inscriptions en maternelle

► Sur rdv au 01 47 40 58 09

LES 6, 13, 20 ET 27

Cyberespace

Formations numériques

📍 Maison du Projet, 33 rue Danielle-Mitterrand, Arcueil, 9h30-11h30
► Inscription au 06 28 75 35 84 et
cyberespace@ville-gentilly.fr

MERCREDI 7

Seniors

Visite à l'Institut du Monde Arabe

📍 Rdv bus 67, stade Charléty, 9h
► Exposition « Mystère de Cléopâtre »
Tarif : 5€

Atelier

Initiation au stop motion

📍 Le Lavoir Numérique, 14h
► Réservation sur lavoirnumerique.fr

DU 7 AU 14

Enfance

Inscriptions séjours hiver

📍 Accueil enfance/enseignement, à partir de 10h
👤 Pour les 6-11 ans

LES 7 ET 21

Cyberespace

Ateliers numériques

📍 Salle du 162 Gabriel-Péri, 9h30-11h30
► Entrée libre

JEUDI 8

Vie citoyenne

Vœux du maire

📍 Gymnase Maurice-Baquet, 18h30
► Sur inscription

SAMEDI 10

Atelier

Initiation à la photogrammétrie en 3D

📍 Le Lavoir Numérique, 14h30
► Réservation sur lavoirnumerique.fr

DIMANCHE 11

Documentaire

« Doisneau des villes /
Doisneau des champs »

📍 Le Lavoir Numérique, 16h
De Patrick Cazals
► Infos sur lavoirnumerique.fr

LES 14 ET 28

Cyberespace

Ateliers numériques

📍 Maison des familles, 9h30-11h30
► Entrée libre

Culture

Ateliers cyanotype et virage

📍 Le Lavoir Numérique, 14h
► Réservation sur lavoirnumerique.fr

DU 14 AU 31

Culture

Programmation cinéma

📍 Le Lavoir Numérique
► Infos sur lavoirnumerique.fr

JEUDI 15

Seniors

Concert à la Maison de la Radio et de la Musique

📍 Rdv parvis de la mairie, 18h30
Concert « Requiem » d'Oliver Greif
► Tarif : 5€

À PARTIR DU 15

Vie citoyenne

Recensement de la population

📍 Dans tous les quartiers

VENDREDI 16

Culture

Concert du Nouvel An

📍 Auditorium du conservatoire,
2 rue Jules-Ferry, 20h
► Sur réservation

LES 16 ET 30

Cyberespace

Ateliers numériques

📍 Salle du Chaperon vert, 15h-17h
► Entrée libre

MERCREDI 21

Seniors



Banquet des retraités

📍 Les Esselières, Villejuif, 12h-17h
► Sur inscription

▶ SORTONS !

Jeunesse

Cérémonie des jeunes diplômés

- 📍 Point information jeunesse
- ▶ Inscription au Pij

VENDREDI 23

Seniors

Sortie au théâtre de Cachan

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 19h
- Pièce « Le dîner chez les Français »
- ▶ Tarif : 9,50€

LES 23 ET 24

Culture

Nuits de la lecture

- 📍 La médiathèque et la bibliothèque du Chaperon vert
- Rencontre, lectures en pyjama, spectacle conté, ateliers
- 👤 Tout public
- ▶ Gratuit sur réservation
- Programme sur www.mediatheque.ville-gentilly.fr

SAMEDI 24

Théâtre

« Fiesta »

- 📍 Salle des fêtes de la mairie, 15h
- Par Les Tréteaux de France
- 👤 Dès 7 ans
- ▶ Sur réservation

À PARTIR DU 29

Exposition

« Point d'encrage, l'esprit d'atelier »

- 📍 Service culturel
- ▶ Vernissage jeudi 29, 18h-21h

SAMEDI 31

Culture

Permanence de l'Artothèque

- 📍 Service culturel, 10h-13h

Culture

Rencontre

- 📍 La médiathèque, 16h
- Avec Anne Guillou-Sallin de Villa pour son livre *Du burn-out au borne-out*

ÉF ÉVRIER

JUSQU'AU 15

Exposition

« Banlieue, territoire-fiction »

- 📍 Le Lavoir Numérique

Exposition

« Robert Doisneau, Gentilly »

- 📍 Maison Robert Doisneau

LUNDI 2

Seniors

Visite de l'Exposition

« Robert Doisneau, Gentilly »

- 📍 Rdv Maison Doisneau, 10h
- ▶ Gratuit

MARDI 3

Seniors

Visite au musée du Quai Branly

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 13h
- Exposition « Dragons »
- ▶ Tarif : 5€

LES 3, 10, 17 ET 24

Cyberespace

Formations numériques

- 📍 Maison du Projet, 33 rue Danielle-Mitterrand, Arcueil, 9h30-11h30
- ▶ Inscription au 06 28 75 35 84 et cyberespace@ville-gentilly.fr

MERCREDI 4

Culture

Jeux de société

- 📍 La médiathèque, 16h-18h
- 👤 Dès 5 ans
- ▶ Entrée libre

LES 4 ET 18

Cyberespace

Ateliers numériques

- 📍 Salle du 162 Gabriel-Péri, 9h30-11h30
- ▶ Entrée libre

JUSQU'AU 6

Vie citoyenne

Inscriptions sur les listes électorales

- ▶ En ligne (jusqu'au 4) et au Service formalités-population



Festival Ciné Junior : "Mango"

SAMEDI 7

Culture

Prix Alain Spiess

- 📍 La médiathèque, 11h-21h
- Rencontres d'auteurs, table ronde et remises de prix

Enfance

Histoire de lire

- 📍 La médiathèque, 11h30-12h15
- 👤 Enfants de 4 à 8 ans
- ▶ Entrée libre

LES 7, 8 ET 11

Culture

Programmation cinéma

- 📍 Le Lavoir Numérique
- ▶ Infos sur lavoirnumerique.fr

MERCREDI 11

Culture

Ateliers cyanotype et virage

- 📍 Le Lavoir Numérique, 14h
- ▶ Réservation sur lavoirnumerique.fr

Cinéma

« Mango »

- 📍 Le Lavoir Numérique, 14h15
- 36° édition Festival Ciné Junior
- 👤 Dès 6 ans
- ▶ Sur réservation

LES 11 ET 25

Cyberespace

Ateliers numériques

- 📍 Maison des familles, 9h30-11h30
- ▶ Entrée libre

JEUDI 12

Seniors

Sortie au théâtre de Cachan

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 19h
- Opéra « La Traviata » de Verdi
- ▶ Tarif : 9,50 €

VENDREDI 13

Seniors

Concert à la Maison de la Radio et de la Musique

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 18h30
- « Musique pour corde percussion et célesta » de Béla Bartók
- ▶ Tarif : 5€

LES 13 ET 27

Cyberespace

Ateliers numériques

- 📍 Salle du Chaperon vert, 15h-17h
- ▶ Entrée libre

SAMEDI 14

Spectacle

« Et si... »

- 📍 La médiathèque, 10h30
- Par la Cie Tout de go
- 👤 Dès 3 ans
- ▶ Gratuit sur inscription

Culture

Coups de cœur de La médiathèque

- 📍 La médiathèque, 10h30-12h

LUNDI 16

Seniors

Thé-ciné au cinéma La Pléiade de Cachan

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 14h
- ▶ Gratuit

MARDI 17

Conférence

« Le street art, de Pompéi au musée du Louvre »

📍 La médiathèque, 19h30
Regards sur l'art
Sur réservation
► Tout public

JEUDI 19

Seniors

Sortie au théâtre de Cachan

📍 Rdv parvis de la mairie, 19h
Cirque « Des nuits pour voir le jour »
► Tarif : 9,50€

Vie citoyenne

Conseil municipal

📍 Salle des fêtes de la mairie, 20h30
► Retransmission audio en direct sur www.ville-gentilly.fr

JUSQU'AU 21

Vie citoyenne

Recensement de la population

📍 Dans tous les quartiers

À PARTIR DU 23

Sport

Vacances sportives

📍 Complexe Maurice-Baquet et gymnase Carmen-Le-Roux, 14h-17h
👤 Pour les 6-12 ans
► Inscription gratuite

Jeunesse

Vacances du Point J

📍 19 avenue Jean-Jaurès, 14h-17h
👤 Pour les 11-17 ans
► Inscription sur place

DU 23 AU 27

Culture

« Comment réussir une vidéo ratée »

📍 Le Lavoir Numérique, 10h-17h
Stage de réalisation d'un court-métrage
► Réservation sur lavoirnumerique.fr

DU 24 FÉVRIER AU 7 MARS

Culture

Ateliers

📍 La médiathèque
Création de masques
► Entrée libre

MERCREDI 25

Seniors

Rencontre intergénérationnelle

📍 Résidence autonomie de la Bièvre, 14h
► Gratuit

DU 26 AU 28

Sport

Tournoi de ping-pong fluo

📍 Salle des fêtes de la mairie
► Sur inscription



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR
ville-gentilly.fr



Spectacle : « Et si... ». Par la Cie Tout de go

© Julien Contarin

SORTONS ! ◀

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



JANVIER

LUNDI 19

Assemblée générale

Comité de jumelage

📍 Salle Saint-Éloi, 7 rue Saint-Éloi, 19h
Entrée libre
► Voir page 15

JEUDI 22

Lecture

Le Générateur

« Nuit de la lecture »

📍 16 rue Charles-Frérôt, 20h
Avec Agnès Callu
Entrée libre
► Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerateur.com

SAMEDI 24

Performance

Le Générateur

« Show your [frasq], l'extravagant show de la performance »

📍 16 rue Charles-Frérôt, 20h
Tarifs : 5€, 10€ et 20€
► Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerateur.com

DU 27 AU 29

Culture

Des ricochets sur les pavés Opéra Apéro

📍 Quartier du Chaperon vert
Atelier chant-cuisine, répétition de l'Opéra (mal) Bouffe, apéro-soupe
Tout public. Gratuit
► Renseignements : 06 84 55 42 27 et production@des-ricochets-sur-les-paves.fr

SAMEDI 31

Après-midi vente

France Palestine solidarité

📍 Cmac, 2 rue Jules-Ferry, 12h-18h
Vente de produits palestiniens
► Entrée libre



FÉVRIER

SAMEDI 7

Conférence

Café des sciences

« Les « mesures » des sociétés humaines, démographie, PIB, etc... »

📍 Cmac, 2 rue Jules-Ferry, 17h-19h
► Contact : 06 64 93 95 47 – amleseney@free.fr

JEUDI 12

Repas

Société d'histoire de Gentilly Autour de Jean de La Fontaine

📍 Lycée Val de Bièvre, 12h15
► Réservation obligatoire : p.guerin194@laposte.net ou pbrand@laposte.net

SAMEDI 14

Dance et musique

Le Générateur

« Battle Process Dat Sound / Uriel Barthélémi »

📍 16 rue Charles-Frérôt, 18h
Avec Uriel Barthélémi.
Danseurs : Entissar Al Hamdany et Akeem H. Ibrahim
Tarifs : 7€, 10€ et 12€
► Inscription en ligne : process.dat.sound@gmail.com (et sur place, 17h-18h)
Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerateur.com



**Élisabeth
Husson-Lespinasse et
Françoise Carreau**

« Ensemble et engagé•es
pour Gentilly »

Parti communiste français et apparentés,
Gentilly à Gauche autrement, Parti de
Gauche, personnalités indépendantes.
[https://m.facebook.com/
EnsembleEtEngageesPourGentilly](https://m.facebook.com/EnsembleEtEngageesPourGentilly)

PLFSS : quand l'austérité budgétaire devient un risque sanitaire

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 n'est pas un simple exercice comptable. C'est un choix politique lourd de conséquences, qui organise l'affaiblissement de notre système de santé et fait peser un risque réel sur la santé publique.

Derrière les milliards d'euros d'économies programmées sur l'hôpital, ce sont des suppressions de postes, des fermetures de lits et une dégradation continue des conditions de travail qui se profilent. Les établissements publics sont déjà étranglés financièrement, contraints de fonctionner à flux tendu, avec des personnels épuisés et un endettement proche des seuils d'alerte. Continuer sur cette trajectoire, c'est accepter que l'accès aux soins se dégrade, que les délais s'allongent et que la prévention recule.

À cette austérité hospitalière s'ajoutent des mesures directement injustes socialement : doublement des franchises médicales, restrictions sur les arrêts maladie, gel de prestations. Ces décisions touchent en priorité celles et ceux qui n'ont ni mutuelle confortable ni marge financière pour différer des soins. En matière de santé, faire payer les patients, c'est toujours renoncer à l'égalité.

Ce budget ne passe pas inaperçu. Partout dans le pays, des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées à l'appel des organisations syndicales pour dénoncer un PLFSS jugé dangereux. Soignants, agents publics, salariés alertent sur une réalité que les chiffres officiels peinent à masquer : l'austérité appliquée à la Sécurité sociale se traduira par une dégradation concrète de la prise en charge sanitaire.

Cette colère est d'autant plus légitime qu'elle se heurte à une injustice flagrante. Tandis que l'on demande des sacrifices à l'hôpital et aux assurés sociaux, l'État continue de verser massivement des aides aux entreprises. Un rapport sénatorial, conduit par le sénateur communiste Fabien Gay et adopté à l'unanimité, chiffre à **211 milliards d'euros** les aides publiques versées aux entreprises en une seule année. Sans transparence globale, sans contrôle systématique, sans réelle évaluation de leur efficacité économique ou sociale.

Ces aides ont augmenté bien plus vite que les prestations sociales, alors même qu'elles ne sont que très faiblement conditionnées à l'emploi, aux salaires ou à l'investissement productif. Dans certains cas, l'argent public finance directement des dividendes ou accompagne des délocalisations et des plans sociaux.

Le PLFSS pour 2026 révèle ainsi une hiérarchie des priorités assumée : la rigueur pour la santé, la générosité sans contrepartie pour le capital. Ce choix n'a rien d'inéluctable. Revenir sur une partie de ces aides, les conditionner, les contrôler réellement permettrait de dégager des marges immédiates pour financer l'hôpital, la prévention et l'accès aux soins.

En matière de santé publique, l'austérité n'est pas une vertu. C'est un danger.



Patrick Mokhbi

« Écologie solidaire »

Les Écologistes, France Insoumise, Génération-s

Verdissement et fleurissement de notre ville

À Gentilly, le verdissement et le fleurissement ne sont pas qu'une simple affaire d'esthétique. **Les deux distinctions récemment obtenues par la Ville dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris », dont le « coup de cœur du jury »,** encouragent une vision engagée et cohérente de l'espace public, au service du bien-être de toutes et tous et du mieux vivre ensemble.

Dans un territoire dense et encerclé par des voies de circulation à fort trafic, marqué par de forts enjeux urbains et sociaux, Gentilly a fait le choix de la nature en ville. Par ces labels, la Région et le Département reconnaissent et récompensent le travail accompli par les jardiniers, les services techniques et l'ensemble des acteurs qui, sur le terrain, mettent en œuvre au quotidien le service public.

Ces labels encouragent une politique qui inscrit le végétal, la nature, la biodiversité, au cœur du projet urbain, au-delà d'un fleurissement considéré comme simple atout ornemental. Désimperméabilisation des sols, résilience des plantations, développement de la biodiversité, gestion différenciée des espaces verts, sobriété dans l'usage de l'eau... ces orientations sont les marqueurs des projets urbains ayant été plébiscités par le jury, permettant l'adaptation des villes au réchauffement climatique. Ils constituent des axes majeurs de justice sociale car ce sont les plus précaires, les plus fragiles et les plus démunis qui souffrent le plus du dérèglement climatique.

Ces labels démontrent qu'il est possible, même dans un espace dense, contraint et fortement minéralisé, de concilier exigence environnementale et justice sociale. Ils encouragent à reconnaître une place centrale à la nature, à construire avec obstination et constance, des villes résilientes au réchauffement climatique, des villes protectrices et apaisées.



Benoît Crespin

« **Bien Commun pour Gentilly** »

Groupe d'opposition - collectif de citoyens engagés
pour l'alternance en 2026
www.biencommunpourgentilly.fr

Ces tribunes sont placées sous l'entière
responsabilité de leurs auteurs.
Leur contenu ne peut être ni injurieux ni
diffamatoire.

Dans chaque numéro de *Vivre à
Gentilly*, retrouvez ici le résumé des
interventions des groupes lors des
derniers conseils municipaux

En 2026, réveillons Gentilly

2026 est l'année de tous les possibles pour Gentilly. Certains choisissent la calomnie, le mensonge ou l'intimidation. Ces procédés honteux doivent être condamnés et ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

Comme depuis 6 ans, avec l'équipe du Bien Commun pour Gentilly, **nous faisons le choix du local et du projet**. Du local car nous croyons que la solution réside dans les Gentilliens pas dans des structures nationales otages d'accords et d'ambitions extérieures. Ce sont les Gentilliens qui choisiront, dans le secret de l'isolement.

Le choix du projet car on ne bâtit rien de solide contre quelqu'un ou quelque chose. **On bâtit pour l'avenir et pour les générations futures**. C'est le sens de l'action politique du Bien Commun pour Gentilly.

Voici 3 actions concrètes qui réveilleront Gentilly :

• **Dynamiser la ville par le commerce, les associations, la culture et le sport**

C'est l'attente de tous les Gentilliens : pouvoir acheter dans des commerces locaux pour se nourrir, se vêtir, se chauffer ou bricoler. Le lent déclin que nous observons n'est pas inéluctable. En occupant ces locaux vides, nous pouvons redonner vie au commerce, en centre ville mais aussi dans les quartiers pour que chacun y trouve son compte. Il faut de la volonté et en faire une priorité.

C'est cette volonté qui doit nous conduire à offrir des équipements de qualité : **Baquet et le conservatoire reconstruits, et des salles accueillantes dans tous les quartiers**. Vivre à Gentilly, ce n'est pas seulement dormir, c'est créer, rire, s'amuser et consommer local ! Pourquoi pas un cinéma ou un studio d'enregistrement ?

• **Offrir un logement digne et agréable à tous**

Les déboires scandaleux de Valdevy ne doivent pas occulter la situation des autres bailleurs. Il faut **repenser la relation de la ville avec tous les bailleurs**. Faire preuve d'exigence et de volontarisme pour que **les logements soient rénovés et les parties communes entretenues**. Il faut qu'ils puissent offrir à tous les locataires qui le souhaitent, la possibilité de **devenir propriétaire de leur logement**. L'occasion de le transmettre à leur enfant et d'assurer son pouvoir d'achat à la retraite.

Cela va de pair avec **la fin de la folie fiscale à Gentilly**. Le record départemental de taxe foncière pénalise tout le monde et cela doit cesser.

• **Remettre la ville en ordre**

Réveiller Gentilly, cela passe par une gestion rigoureuse des comptes publics, du personnel municipal mais aussi de l'espace public. Il faut **une police municipale et une brigade de propreté disponible 7 jours sur 7** pour faire respecter l'espace public. Ce respect est la première étape indispensable pour offrir durablement **un cadre de vie propre, agréable et harmonieux**. Là-dessus, aucune excuse : les pouvoirs du maire et de son équipe sont clairs. Ils doivent enfin être exercés avec justice et équité pour rendre la ville à ses habitants.

En mars, vous aurez l'occasion historique de choisir votre maire. Saisissez l'occasion de prendre le pouvoir et de choisir une équipe à votre service et à votre écoute.

► **Groupe Ensemble et engagé·es pour Gentilly**

Joyeuse année 2026 à toutes et tous.

► **Groupe Écologie solidaire**

Lors du dernier conseil municipal le Maire a été autorisé à déposer une demande de permis de démolir sept pavillons situés rues de Reims et de la Paix. Cette demande se fonde sur l'état de vétusté avancée de ces derniers, mettant en péril leurs occupants illicites, le voisinage et les passants, ainsi que les coûts non négligeables de sécurisation desdits pavillons. Conformément au PLUi, ces destructions permettront de préserver à cet emplacement un îlot vert à hauteur de 70%, l'espace restant étant destiné à l'édification future d'espaces publics tels une maison des associations. Des diagnostics préventifs seront assurés avant démolition. **Ces diagnostics devraient être étendus à un inventaire des matériaux pouvant être valorisés plutôt que détruits.**

► **Groupe Bien commun pour Gentilly**

Îlot Paix Reims : enfin la municipalité se décide à agir sur les squats et va démolir les pavillons. Il était temps ! 27 000 euros pour l'évacuation. Pas de budget pour les démolitions.

Crèches : 26 nouveaux berceaux à Gentilly avec le regroupement au Chaperon Vert. En 2026, osons l'ouverture d'une crèche municipale à Gabriel Péri.

Personnel municipal : osons la transparence, des équipements modernes et la concertation pour offrir un service public municipal moderne et motivant pour les agents.

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 04 05 80

8, rue Georges Lebigoit
94800 Villejuif



petits-fils.com



UNE SECONDE VIE POUR VOS SAPINS DE NOËL NATURELS
ILS SERONT VALORISÉS EN COMPOSTAGE

POINTS DE COLLECTE

DU 29 DÉCEMBRE 2025 AU 30 JANVIER 2026



11 POINTS DE COLLECTE À VOTRE DISPOSITION VILLE DE GENTILLY

- 1 Angle allée Fernand-Léger et rue Charles-Calmus
- 2 Place de la Victoire du 8 mai 1945
- 3 Angle rues Aristide-Briand et Victor-Hugo
- 4 Rue du Président-Allende (près du Point information jeunesse)
- 5 Parc Pablo-Picasso (fermeture 17h30)
- 6 Angle des rues Jean-Louis et du Soleil Levant
- 7 Square Boulineau
- 8 Rue de la Paix (devant le square)
- 9 Square de la rue Henri-Kleyhoff, côté serre municipale (fermeture 17h30)
- 10 Angle 3^e avenue et rue Danielle-Mitterrand
- 11 Mail des Tilleuls, quartier du Chaperon vert

▶ LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

STANDARD MAIRIE ▶ 01 47 40 58 58
Les élu.es vous reçoivent sur rendez-vous.



Fatah Aggoune
Maire



Marie Jay
1^{ère} adjointe au maire
Jeunesse, enfance, politiques d'égalité femmes/hommes, formalités-population, bâtiments publics et relations avec le territoire



David Allais
2^e adjoint au maire
Culture, communication, solidarité internationale, relations publiques et vie associative



Isabelle Vilata
3^e adjointe au maire
Politiques sociales et de santé, solidarité, retraités, petite enfance et commerce



Franck Bombled
4^e adjoint au maire
Dialogue social, sport, informatique, administration générale et personnel communal



Olga Alita
5^e adjointe au maire
Logement, habitat, parcours résidentiel, comité local pour le logement autonome des jeunes



Patrick Mokhbi
6^e adjoint au maire
Cadre de vie (propreté, espaces verts et voirie communale), espaces publics, sécurité et tranquillité publique, patrimoine urbain et végétal, transition écologique



Elisabeth Husson-Lespinasse
7^e adjointe au maire
Démocratie locale, vie des quartiers, politique de la ville, parentalité, restauration scolaire, enseignement, travail de mémoire



Antoine Pelletier
8^e adjoint au maire
Finances et budget communal, eau potable et milieux aquatiques



Françoise Carteau
9^e adjointe au maire
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, économie circulaire, insertion, droit des étrangers

▶ **Mathilde Panot**
Députée 10^e circonscription
Sur rendez-vous du mer.
au sam. en permanence
parlementaire à Ivry-sur-Seine
☎ 07 89 27 77 96
✉ mathilde.panot@assemblee-nationale.fr

▶ **Sophie Taillé-Polian**
Députée 11^e circonscription
Sur RDV ☎ 01 82 39 09 01
✉ sophie.taille-polian@assemblee-nationale.fr

▶ **Fatiha Aggoune**
Conseillère départementale
En mairie de Gentilly
Sur RDV ☎ 01 43 99 70 44
✉ fatiha.aggoune@valdemarne.fr

▶ **Ibrahima Traoré**
Conseiller départemental
En mairie de Gentilly
Sur RDV ☎ 01 43 99 70 72
✉ ibrahima.traore@valdemarne.fr

Pascal Savoldelli
Sénateur
Sur RDV ☎ 01 42 34 36 34
✉ p.savoldelli@senat.fr

VIE PRATIQUE ◀

ÉTAT CIVIL DU 21 OCTOBRE AU 12 DÉCEMBRE

👶 NAISSANCES

- Louise BEYELER

💍 MARIAGES

- Nouredine SACI et Wissam TEBANI

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées. Pour plus d'informations contacter le Service Formalités/Population.

PERMANENCES

Aide / Droit

Caisse d'allocations familiaales 🦿
Passage Albert-Thomas
Sur rdv le lundi : 8h30-12h/13h30-16h30
(sauf vacances scolaires) au 32 30

CIDFF94 - Aide aux victimes 🦿
19, rue du Val-de-Marne
Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30 (sur RDV)
01 47 40 58 73

Droit des étrangers
14, place Henri-Barbusse
Sur RDV le 2^e mardi du mois (17h-19h)
01 47 40 58 58

Maison de la Justice et du Droit
65 rue Jean-Jaurès, Villejuif
Sur RDV le jeudi : 14h-17h
01 43 90 25 25

Permanence départementale
Passage Albert-Thomas (Service retraités)
Sur RDV le mercredi (14h-17h)
au 39 94 ou valdemarne.fr

Logement

ADIL 94 - informations sur le logement 🦿
19, rue du Val-de-Marne
2^e mercredi du mois : 9h-12h (sur RDV)
4^e mercredi du mois : 15h-18h
01 47 50 48 27/99

Codal Pact
Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat. Permanence téléphonique uniquement :
9h-12h - 01 71 33 17 17

Urbanisme / Environnement

Architecte conseil du CAUE 🦿
19, rue du Val-de-Marne
Sur RDV le mardi : 14h-17h - 01 47 40 58 26

DÉCHETS

Déchèterie de la Poterne des Peupliers
8, rue Jacques-Destrées (de 9h30 à 19h)
75013 Paris - 01 53 94 15 30

Déchèteries mobiles
Place Marcel-Cachin, Gentilly,
2^e et 4^e samedis du mois : 15h-19h
Plus de déchèteries sur
www.grandorlyseinebievre.fr

Objets encombrants des particuliers
Pour les particuliers en petits collectifs et en pavillon, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous au 01 78 18 22 23 ou sur le site et l'application mobile du Grand Orly Seine Bièvre (www.grandorlyseinebievre.fr).
Pour les secteurs « Grands collectifs », les encombrants sont collectés tous les jeudis à partir de 9h.



Pourquoi y a-t-il des barrières et des lampadaires bleus dans Gentilly ?

Retrouvez la réponse sur les réseaux de la ville @ f villedegentilly

Solution du numéro précédent : p.8-p.15-p.21



À GENTILLY, À DEUX PAS DE PARIS

Millésime se dévoile



Venez découvrir votre future adresse
LES 30 ET 31 JANVIER

ON A RAREMENT VU AUTANT D'ATOUTS EN UNE SEULE ADRESSE :



UN QUARTIER VIVANT :
écoles, activités, commerces,
services municipaux et
lieux conviviaux.



TRANSPORTS VARIÉS :
bus, tram T3, ligne 14, RER B...
Paris à moins de 15 min* à pied.



**ESPACES VERTS DE PROXIMITÉ
ET À MOINS DE 7 MINUTES*
DE VASTES PARCS :**
Parc Pablo Picasso, Parc du Coteau,
Parc Kellerman, Cité Universitaire,
Parc Montsouris.



CADRE PAISIBLE ET SÉCURISÉ :
résidence protégée avec
un joli cheminement paysager.



MILLESIME-GENTILLY.FR

Sefri
Cime